

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

Numéro SIRET
2557049000034

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune SYDEME

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT AVOLD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SYDEME (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	36
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	37
B1.7 - Etat des engagements reçus	38
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	52 478 780,00	54 645 115,75
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 11 550 474,82	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		64 029 254,82	54 645 115,75

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 210 893,25	8 803 320,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	671 959,20	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 579 532,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 882 852,45	24 382 852,45
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		74 912 107,27	79 027 968,20

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 082 733,78	0,00	28 631 725,00	0,00	28 631 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 701 000,00	0,00	8 108 700,00	0,00	8 108 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 415 000,00	0,00	6 708 000,00	0,00	6 708 000,00
Total des dépenses de gestion des services		40 198 733,78	0,00	43 448 425,00	0,00	43 448 425,00
66	Charges financières	2 142 012,00	0,00	2 102 000,00	0,00	2 102 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 439 380,79	0,00	1 642 000,00	0,00	1 642 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	186 300,00	0,00	186 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		48 780 126,57	0,00	47 478 725,00	0,00	47 478 725,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 452 828,43	0,00	5 000 055,00	0,00	5 000 055,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 452 828,43	0,00	5 000 055,00	0,00	5 000 055,00
TOTAL		54 232 955,00	0,00	52 478 780,00	0,00	52 478 780,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 550 474,82
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 029 254,82
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	885 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	39 924 000,00	0,00	5 733 555,75	0,00	5 733 555,75
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	74 000,00	0,00	37 490 794,40	0,00	37 490 794,40
75	Autres produits de gestion courante	2 500 000,00	0,00	5 471 000,00	0,00	5 471 000,00
Total des recettes de gestion des services		43 383 000,00	0,00	49 295 350,15	0,00	49 295 350,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 798 135,00	0,00	3 798 000,60	0,00	3 798 000,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	1 237 075,85	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		50 418 210,85	0,00	53 893 350,75	0,00	53 893 350,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	736 265,00	0,00	751 765,00	0,00	751 765,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		736 265,00	0,00	751 765,00	0,00	751 765,00
TOTAL		51 154 475,85	0,00	54 645 115,75	0,00	54 645 115,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 645 115,75
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 248 290,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	112 510,00	15 905,00	80 000,00	0,00	95 905,00
21	Immobilisations corporelles	2 126 905,00	645 048,20	2 008 706,25	0,00	2 653 754,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	280 000,00	11 006,00	2 605 000,00	0,00	2 616 006,00
	Total des dépenses d'équipement	2 519 415,00	671 959,20	4 693 706,25	0,00	5 365 665,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 125 454,00	0,00	4 460 422,00	0,00	4 460 422,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	337 000,00	0,00	305 000,00	0,00	305 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 462 454,00	0,00	4 765 422,00	0,00	4 765 422,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 981 869,00	671 959,20	9 459 128,25	0,00	10 131 087,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	736 265,00		751 765,00	0,00	751 765,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	736 265,00		751 765,00	0,00	751 765,00
	TOTAL	7 718 134,00	671 959,20	10 210 893,25	0,00	10 882 852,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 882 852,45
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 500 000,00	0,00	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 537 000,00	0,00	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	31 265,00	0,00	31 265,00
27	Autres immobilisations financières	1 127 000,00	0,00	1 072 000,00	0,00	1 072 000,00
	Total des recettes financières	1 127 000,00	0,00	1 103 265,00	0,00	1 103 265,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 664 000,00	0,00	3 803 265,00	0,00	3 803 265,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 452 828,43		5 000 055,00	0,00	5 000 055,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 452 828,43		5 000 055,00	0,00	5 000 055,00
	TOTAL	20 116 828,43	0,00	8 803 320,00	0,00	8 803 320,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	15 579 532,45
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 382 852,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 248 290,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	28 631 725,00		28 631 725,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 108 700,00		8 108 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		80 055,00	80 055,00
65	Autres charges de gestion courante	6 708 000,00		6 708 000,00
66	Charges financières	2 102 000,00	0,00	2 102 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 642 000,00	1 700,00	1 643 700,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	186 300,00	4 725 000,00	4 911 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		193 300,00	193 300,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		47 478 725,00	5 000 055,00	52 478 780,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 550 474,82
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 029 254,82
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	385 500,00	385 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 460 422,00	0,00	4 460 422,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 616 006,00		2 616 006,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	95 905,00	0,00	95 905,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 653 754,45	0,00	2 653 754,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	305 000,00	0,00	305 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		31 265,00	31 265,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	335 000,00	335 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 131 087,45	751 765,00	10 882 852,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 882 852,45
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	600 000,00		600 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		85 000,00	85 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 733 555,75		5 733 555,75
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		250 000,00	250 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	37 490 794,40		37 490 794,40
75	Autres produits de gestion courante	5 471 000,00		5 471 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 798 000,60	385 500,00	4 183 500,60
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	800 000,00	31 265,00	831 265,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		53 893 350,75	751 765,00	54 645 115,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 645 115,75
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 700,00	1 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	31 265,00	0,00	31 265,00
27	Autres immobilisations financières	1 072 000,00	0,00	1 072 000,00
28	Amortissement des immobilisations		4 600 000,00	4 600 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		125 000,00	125 000,00
3...	Stocks	0,00	273 355,00	273 355,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 803 265,00	5 000 055,00	8 803 320,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	15 579 532,45
--	----------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 382 852,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	26 082 733,78	28 631 725,00	0,00
6021	Matières consommables	2 055 000,00	2 363 000,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	600 000,00	370 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	680 000,00	978 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	18 000,00	78 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	11 000,00	0,00
6066	Carburants	600 000,00	1 200 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	320 118,78	1 005 040,00	0,00
611	Sous-traitance générale	16 500 000,00	16 530 000,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	664 115,00	149 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	755 000,00	1 192 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	15 000,00	17 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	72 000,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	250 000,00	150 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	600 000,00	600 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	820 000,00	596 000,00	0,00
6156	Maintenance	64 000,00	142 000,00	0,00
6168	Autres	212 000,00	220 000,00	0,00
618	Divers	4 000,00	110 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	110 000,00	72 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	10 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	13 000,00	0,00
6238	Divers	30 000,00	78 000,00	0,00
6248	Divers	0,00	15 800,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	50 000,00	55 000,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	4 000,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	1 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	8 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	47 000,00	50 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	1 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 000,00	15 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	15 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	27 885,00	0,00
6287	Remboursements de frais	1 000,00	1 000,00	0,00
6288	Autres	40 000,00	45 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	64 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 334 000,00	2 372 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 701 000,00	8 108 700,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	30 000,00	15 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	7 000,00	0,00
6331	Versement de mobilité	28 000,00	31 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22 000,00	25 500,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	61 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	7 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 593 304,00	4 833 000,00	0,00
6412	Congés payés	64 993,00	34 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	349 360,00	65 000,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	66 624,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	10 300,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	348 500,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 525 981,00	1 685 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	179 982,00	180 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	290 846,00	385 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	205 910,00	185 000,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 000,00	10 000,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	17 000,00	18 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 000,00	9 400,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	10 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	236 000,00	250 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 415 000,00	6 708 000,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	450,00	0,00
6518	Autres	1 000,00	53 000,00	0,00
6531	Indemnités élus	35 000,00	35 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	4 000,00	2 650,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	15 000,00	14 100,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 800,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	6 357 000,00	6 600 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		40 198 733,78	43 448 425,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	2 142 012,00	2 102 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 970 012,00	2 075 000,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	87 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	85 000,00	27 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 439 380,79	1 642 000,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 396 052,79	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	16 000,00	10 735,00	0,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	0,00	680 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 242 000,00	20 000,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	954 328,00	100 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	831 000,00	831 265,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	186 300,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	186 300,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	100 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		48 780 126,57	47 478 725,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	83 000,00	80 055,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	721 000,00	1 700,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 290 881,22	4 600 000,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	125 000,00	125 000,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	53 000,00	0,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	179 947,21	193 300,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 232 955,00	52 478 780,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	11 550 474,82
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 029 254,82
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	885 000,00	600 000,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	585 000,00	360 000,00	0,00
64198	Autres remboursements	300 000,00	240 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	39 924 000,00	5 733 555,75	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	2 350 000,00	2 495 000,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	1 100 000,00	70 000,00	0,00
706	Prestations de services	36 084 000,00	1 940 000,00	0,00
7087	Remboursement de frais	10 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	380 000,00	1 228 555,75	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	74 000,00	37 490 794,40	0,00
74	Subventions d'exploitation	74 000,00	37 490 794,40	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500 000,00	5 471 000,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	42 000,00	0,00
7588	Autres	2 500 000,00	5 429 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		43 383 000,00	49 295 350,15	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 798 135,00	3 798 000,60	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	870 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 485 400,00	2 591 000,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 735,00	5 000,60	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	278 000,00	222 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	30 000,00	110 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	1 237 075,85	800 000,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	437 075,85	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	800 000,00	800 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		50 418 210,85	53 893 350,75	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	736 265,00	751 765,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	85 000,00	85 000,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	55 000,00	55 000,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	185 000,00	195 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	380 000,00	385 500,00	0,00
7866	Rep. dépréciat°. éléments financiers	31 265,00	31 265,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		736 265,00	751 765,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		51 154 475,85	54 645 115,75	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	54 645 115,75
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réallouer.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	112 510,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	92 510,00	78 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	2 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 126 905,00	2 008 706,25	0,00
2111	Terrains nus	40 000,00	44 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	3 728,40	0,00	0,00
2131	Bâtiments	13 650,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	83 939,38	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 500,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	254 379,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	356 000,00	895 765,00	0,00
2155	Outils industriels	512 568,22	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	46 864,00	113 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	727 406,00	521 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	45 134,37	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 735,63	414 941,25	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
20211	Opération d'équipement n° 20211 (5)	280 000,00	2 605 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 519 415,00	4 693 706,25	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 125 454,00	4 460 422,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 125 454,00	4 460 422,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	337 000,00	305 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	337 000,00	305 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 462 454,00	4 765 422,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 981 869,00	9 459 128,25	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	736 265,00	751 765,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>411 265,00</i>	<i>416 765,00</i>	<i>0,00</i>
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	20 000,00	18 500,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	88 000,00	90 000,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	51 000,00	50 000,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	221 000,00	227 000,00	0,00
2961	Dépréc. titres de participation	31 265,00	31 265,00	0,00
	Charges transférées	325 000,00	335 000,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures)	85 000,00	85 000,00	0,00
33	En-cours de production de biens	55 000,00	55 000,00	0,00
355	Produits finis	185 000,00	195 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		736 265,00	751 765,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 718 134,00	10 210 893,25	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	671 959,20
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 882 852,45
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	37 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	37 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 500 000,00	2 700 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 500 000,00	2 700 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 537 000,00	2 700 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	31 265,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	31 265,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 127 000,00	1 072 000,00	0,00
274	Prêts	800 000,00	800 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	327 000,00	272 000,00	0,00
Total des recettes financières		1 127 000,00	1 103 265,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 664 000,00	3 803 265,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 700,00	0,00
2118	Autres terrains	1 800,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	492 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	2 200,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	222 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 917,25	15 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 194,86	8 000,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 737,01	82 000,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	113 931,08	111 970,00	0,00
28131	Bâtiments	1 663 629,12	1 650 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	172 244,93	170 000,00	0,00
28138	Autres constructions	438 889,51	440 000,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	28,90	30,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	864 799,54	880 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	300 000,00	0,00
28155	Outillage industriel	317 460,81	317 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	30 083,81	30 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	101 285,87	101 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 794,52	35 000,00	0,00
28184	Mobilier	5 316,65	5 000,00	0,00
28188	Autres	455 567,36	455 000,00	0,00
31	Matières premières (et fournitures)	83 000,00	80 055,00	0,00
33	En-cours de production de biens	53 000,00	0,00	0,00
355	Produits finis	179 947,21	193 300,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	125 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 452 828,43	5 000 055,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 116 828,43	8 803 320,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	15 579 532,45
---	---------------

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				24 382 852,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20211 (1)
LIBELLE : Unité d"hygiénisation Méthavalor

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	26 833,00	a 11 006,00	2 605 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 833,00	11 006,00	10 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 833,00	11 006,00	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 595 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 595 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 616 006,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					99 716 024,33									
1641 Emprunts en euros (total)					99 716 024,33									
13737 - 5045920 CDC 5.362 K€	CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/06/2014	2014-10-03	01/10/2015	5 361 576,00	R		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
194375G	CASSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/10/2021	2021-11-09	05/12/2021	5 500 000,00	F		1,700	1,700	EURO	M	X Autres	N	A-1
ARKEA CONTRAT 52117224	BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE	06/09/2021	2021-09-06	30/09/2022	8 000 000,00	F		1,850	1,850	EURO	A	C	N	A-1
BANQUE POP - 05885104	BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE	12/07/2017	2017-09-20	20/12/2017	1 500 000,00	F		1,740	1,740	EURO	T	X Autres	N	A-1
CAISSE DEPARNE 3 ME 2005-28	CASSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/02/2009	2009-02-25	25/02/2009	3 000 000,00	F		4,840	4,840	EURO	T	X Autres	N	A-1
CDC 1 110 394,81 - n°1362841	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2021	2021-04-01	01/04/2021	1 110 394,81	R		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	O	A-1
CDC 2 584 351,80 - n°1362843	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2021	2021-01-01	01/01/2021	2 584 351,80	R		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	O	A-1
CDC n°8130 4,787,002 € 2014-4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/03/2014	2014-03-24	01/05/2015	4 787 002,00	C		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
CE 10M 2010	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	25/12/2010	2010-12-25	25/12/2010	10 000 000,00	F		4,130	4,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
CELCA 3 M€ 2010-34 n°8539308	CASSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/06/2010	2010-06-25	25/06/2010	3 000 000,00	F		4,640	4,640	EURO	A	C	N	A-1
CFF 3,5 M€ 2002-22 n° 85672520	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/11/2002	2002-11-30	30/11/2002	3 500 000,00	F		5,550	5,550	EURO	M	X Autres	N	A-1
CREDIT FONCIER 10M 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/07/2011	2011-07-15	15/07/2011	10 000 000,00	F		4,680	4,680	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 1,9ME 2014-29 HRA 8589	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	09/07/2014	2014-03-28	09/10/2014	1 900 000,00	F		4,000	4,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 2ME 2014-29	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	28/05/2014	2014-05-28	28/05/2014	2 000 000,00	F		4,000	4,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 3,6 M 2013 - HRA 8589 - (SAARLB)	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	23/09/2013	2013-09-23	11/01/2014	3 635 633,00	F		3,900	3,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
SFIL 10,8 M€ 2020-2038	SFIL	22/06/2020	2020-06-24	01/02/2021	10 837 066,72	F		0,150	0,150	EURO	S	X Autres	N	A-1

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
SOCIETE GENERALE - IM/ 2004-17		20/03/2004	2004-03-20	20/03/2004	1 000 000,00	F		4,790	4,790	EURO	M	X Autres	N	A-1
SOCIETE GENERALE 2 M 2007	SOGENAL	30/11/2007	2007-11-30	30/11/2007	2 000 000,00	F		4,360	4,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
Soc Gen 10M 2011-35 n°0639/102	SOGENAL	31/03/2012	2012-03-31	31/03/2012	10 000 000,00	V		3,430	3,430	EURO	T	X Autres	N	B-1
Soc Gen 10M⒔ 2009 17945002	SOGENAL	31/03/2010	2010-03-31	31/03/2010	10 000 000,00	F		4,380	4,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
1683 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MLETP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					99 716 024,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurbor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		73 913 500,85					4 334 790,75	2 036 311,10		0,00	295 090,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		73 913 500,85					4 334 790,75	2 036 311,10		0,00	295 090,18
13737 - 5045920 CDC 5.362 K€	N	0,00	A-1	4 670 014,99	33,00	R		2,000	101 276,43	93 400,30		0,00	22 843,69
1943756	N	0,00	A-1	5 480 742,76	19,92	F		1,700	233 225,93	91 360,99		0,00	6 442,78
ARKEA CONTRAT 52117224	N	0,00	A-1	8 000 000,00	20,00	F		1,850	334 200,24	154 082,19		0,00	35 848,26
BANQUE POP - 05895104	N	0,00	A-1	968 750,00	7,75	F		1,740	125 000,00	16 040,63		0,00	448,59
CAISSE D'EPARGNE 3 ME 2008-28	N	0,00	A-1	1 388 107,17	7,00	F		4,840	170 858,00	64 114,40		0,00	5 891,48
CDC 1 110 394,81 - n°1362841	N	0,00	A-1	1 078 222,90	21,25	R		2,000	41 776,75	19 760,16		0,00	5 143,81
CDC 2 584 351,80 - n°1362843	N	0,00	A-1	2 509 474,36	21,25	R		2,000	97 231,95	45 990,13		0,00	11 971,79
CDC n°8130 4.787.002 € 2014-4	N	0,00	A-1	4 177 198,53	33,00	C		2,000	90 588,95	83 543,97		0,00	54 488,13
CE 10M 2010	N	0,00	A-1	6 964 309,66	13,50	F		4,130	393 997,88	281 576,16		0,00	4 522,56
CELCA 3 M€ 2010-34 n°8533908	N	0,00	A-1	1 970 436,61	13,00	F		4,640	113 814,36	91 428,26		0,00	44 509,42
CFE 3,5 M€ 2002-22 n° 85672520	N	0,00	A-1	235 713,46	0,83	F		5,550	235 713,46	6 037,48		0,00	0,00
CREDIT FONCIER 10M 2011	N	0,00	A-1	7 209 184,88	14,50	F		4,680	361 228,48	335 702,09		0,00	69 161,32
SAARLB 1,9ME 2014-29 HRA 8589	N	0,00	A-1	966 101,69	7,50	F		4,000	128 813,56	36 710,10		0,00	7 691,33
SAARLB 2ME 2014-29	N	0,00	A-1	966 666,77	7,25	F		4,000	133 333,32	36 661,19		0,00	3 080,67
SAARLB 3,6 M 2013 - HRA 8589 -	N	0,00	A-1	1 696 628,84	7,00	F		3,900	242 375,52	62 620,55		0,00	12 707,12
SFIL 10,8 M€ 2020-2038	N	0,00	A-1	10 235 007,46	17,00	F		0,150	602 059,26	15 338,71		0,00	6 154,38
SOCIETE GENERALE - 1M 2004-17	N	0,00	A-1	250 356,49	3,67	F		4,790	63 987,18	10 599,42		0,00	272,77
SOCIETE GENERALE 2 M 2007	N	0,00	A-1	1 126 015,31	10,75	F		4,360	84 030,13	47 732,79		0,00	3 912,08
Soc Gen 10M 2011-35 n°0639/102	N	0,00	B-1	6 992 099,52	14,50	V		3,430	371 962,81	238 318,56		0,00	0,00
Soc Gen 10M€ 2009 17945002	N	0,00	A-1	7 028 469,45	13,25	F		4,380	409 316,54	305 293,02		0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frange sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00					0,00				0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
1675 Dettes pour MIEEP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
Total général		0,00		73 913 500,85				4 334 790,75	2 036 311,10			0,00	295 090,18	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage);

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Soc Gen 10M 2011-35	SOGENAL	10 000 000,00	6 992 099,52	1	24,25		3,43	5,93	0,00	0	3,430	238 318,56	0,00	9,46
n°0639/102														
TOTAL (B)		10 000 000,00	6 992 099,52						0,00			238 318,56	0,00	9,46
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	6 992 099,52						0,00			238 318,56	0,00	9,46

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro					Autres indices
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
		Indice zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	66 921 401,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	9,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 992 099,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et développement	10	05/07/2016
L	Logiciels	2	05/07/2016
L	Matériel informatique	3	05/07/2016
L	Matériel électronique mobile (téléphones, équipement vidéo, sonorisation)	3	05/07/2016
L	Véhicules légers (voitures, fourgonnettes poids inférieur à 3.5 T	5	05/07/2016
L	Bacs, poubelles multiflux, conteneurs, caissons	5	05/07/2016
L	Camion, porteurs, tracteurs et semi-remorques - véhicules industriels poids supérieur à 3.5 T	8	05/07/2016
L	Engins	8	05/07/2016
L	Mobilier	10	05/07/2016
L	Equipement de garage et ateliers	10	05/07/2016
L	Installations techniques	8	05/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseurs	20	05/07/2016
L	Agencements et aménagements de bâtiment	10	05/07/2016
L	Agencement et aménagements de terrains	15	05/07/2016
L	Installations de voirie	20	05/07/2016
L	Bâtiments légers - abris	15	05/07/2016
L	Constructions - Gros oeuvre	25	05/07/2016
L	Construction - Second oeuvre	15	05/07/2016
L	Usine de méthanisation : bâtiments et/ou installations	20	05/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	186 300,00		1 398 815,23	1 585 115,23	800 000,00	785 115,23
Compte courant SEM	0,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00	0,00
Créance douteuses	0,00		8 334,35	8 334,35	0,00	8 334,35
Droits monétisables sur CET	0,00		3 240,00	3 240,00	0,00	3 240,00
Congés payés	0,00		498 988,00	498 988,00	0,00	498 988,00
Intérêts complémentaires SUEZ	111 297,26	28/03/2022	0,00	111 297,26	0,00	111 297,26
Litiges RH	75 002,74	28/03/2022	88 252,88	163 255,62	0,00	163 255,62
Dépréciations (2)	0,00		31 265,00	31 265,00	31 265,00	0,00
Dépréciation participation SEM	0,00		31 265,00	31 265,00	31 265,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	186 300,00		1 430 080,23	1 616 380,23	831 265,00	785 115,23

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 845 922,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 460 422,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 460 422,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		385 500,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	385 500,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 845 922,00	671 959,20	0,00	5 517 881,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 828 265,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 103 265,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	31 265,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	800 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	272 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 725 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 000,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	111 970,00	0,00
28131	Bâtiments	1 650 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	170 000,00	0,00
28138	Autres constructions	440 000,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	30,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	880 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	300 000,00	0,00
28155	Outils industriel	317 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	30 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	101 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	0,00
28184	Mobilier	5 000,00	0,00
28188	Autres	455 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 828 265,00	0,00	15 579 532,45	0,00	21 407 797,45

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 517 881,20
Ressources propres disponibles	IV	21 407 797,45
Solde	V = IV – II (6)	15 889 916,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riél (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser),
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	6 371 101,85
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	6 371 101,85
Recettes réelles de fonctionnement	II	53 893 350,75
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,82

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Mobilier : Machine d'impression flexographique	2 884,17	NATIXIS LEASE	8	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015	Mobilier : Chargeuses et godets	62 929,68	AUXIFIP	8	20 976,56	0,00	0,00	0,00	20 976,56	41 953,12
2015	Mobilier : Deux semi de collecte de verre	40 690,68	AUXIFIP	8	10 172,67	0,00	0,00	0,00	10 172,67	20 345,34
2019	Mobilier : Une Semi remorque	27 826,68	LA BANQUE POSTALE	8	27 826,68	27 826,68	27 826,68	27 826,68	118 263,39	229 570,11
2020	Mobilier : Mini Benne à ordures ménagères Nissan Cabstar	9 371,28	BPCE LEASE	5	9 371,29	9 371,29	2 342,62	0,00	21 085,20	42 170,40
2021	Mobilier : Installation téléphonique	4 461,48	DLL FINANCIAL SOLUTION PARTNER	5	4 461,48	4 461,48	1 487,16	0,00	10 410,12	20 820,24

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	5 880 207,16	1 176 041,45
Au profit d'organismes publics					0,00	5 880 207,16	1 176 041,45
2021	Délibération	Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France	5	M	0,00	1 948 662,44	389 732,49
2021	Délibération	Communauté d'Agglomération de Sarreguemines	5	M	0,00	1 756 702,08	351 340,42
2021	Délibération	Confluences Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont	5	M	0,00	701 605,48	140 321,10
2021	Délibération	Communauté de Communes de Freyming-Merlebach	5	M	0,00	796 638,33	159 327,67
2021	Délibération	Communauté de Communes de la Houve Pays Boulageois	5	M	0,00	676 598,83	135 319,77
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	5 880 207,16	1 176 041,45

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				6 353 007,33	2 509 721,10	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				6 353 007,33	2 509 721,10	0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,50	1,00	5,50
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	8,50	1,00	9,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %), présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2022

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	245	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'états.

A : autres (préiser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 **55**

Nombre de membres présents : 0 **31**

Nombre de suffrages exprimés : 0 **41**

VOTES :

Pour : 0 **36**

Contre : 0 **5**

Abstentions : 0

Date de convocation : **22/03/2022**

Présenté par (1), **Roland ROTH, Président**

A le **MORSBACH**

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le **MORSBACH, le 28 mars 2022**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

13 AVR. 2022

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

SYDEME-SYDEME-BP-2022
ARRETE ET SIGNATURES

ROTH Roland

LANG Pierre

SCHUTZ Philippe

CASSARO Alexandre

CINQUALBRE Mireille

DERUDDER Germain

HASSINGER Sabrina

HEHN Jean-Claude

HILPERT Jean-Paul

JEHIN Jean-Luc

KLEIN Claude

GLATH Gabriel

SCHORUNG Francis

SENE Marc

WURSTEISEN Jean-Jacques

CLEMENT Christian

GLODEN Roland

TINNES Jean-Paul

BALLASSE Luc

HOFFERT Etienne

THIEL Gérard

THIRY Emmanuel

PLATTE Chantal

SCHUH Gilbert

BORN Guy

COSCARELLA Salvatore

FRANKE Antoine

HELFENSTEIN Pascal

LAUER Pascal

MEKETYN Jean

SCHULER Emmanuel

WALKOWIAK Gabriel

BOURING Hubert

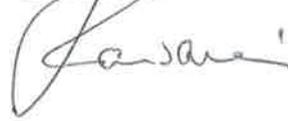
WRE Jean-Luc

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

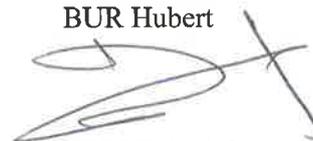
13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

RAMSAIER Simone



BUR Hubert



DUPPRE André



PETRY Bernard



COLBUS Bernard

DA SOLLER Roselyne



MAGRAS Ginette

HUBERT Jean-Claude



HEIM Cathia



ROMANG Joël

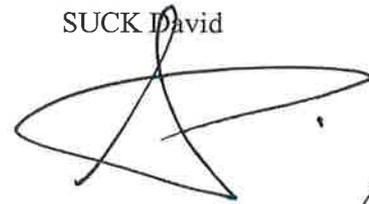


STEBLER Serge



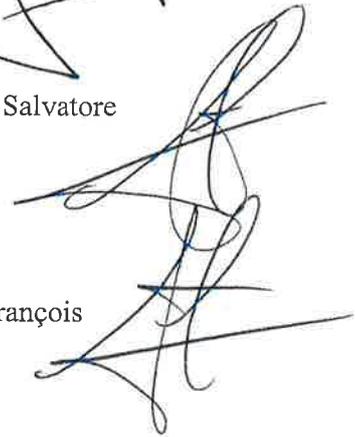
CAN Durkut

SUCK David



CLAVÉ Bernard

FIORETTO Salvatore



FETIQUE Cyrille



GATTI François

LIMBACH Dominique



THIL Pierre



LITTY Freddy



NIEDERLAENDER Joël

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A MORSBACH

Le 13 AVR. 2022

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
13 AVR. 2022
COURRIER ARRIVÉ

